

## **Commission des Compétitions Séniors & Jeunes**

### **REUNION DU 25/01/22**

Président : Jean-Claude DELATRE (excusé)

Secrétaire Championnats Seniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI (excusé)

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Fabrice OREGLIA, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Thomas BUSSIERE

*• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Ordre du jour : Traitement des affaires courantes, enregistrement des résultats, vérification des classements et questions diverses.

### **COMPETITIONS JEUNES**

#### **CORRESPONDANCE**

CANET RFC : du 24/01/22, demandant le report du match U13 D1 du 26/01/22 ELNE FC / CANET RFC N°24236436 - accord écrit du club adverse, la Commission donne avis favorable.

OC PERPIGNAN : du 24/01/22, informant que le week-end des 19-20/01/22 son équipe U18R P/A disputera le match MILLAU SO / OCP, en même temps que le match de Coupe du Roussillon U19 N°24337881 du 20/02 US BOMPAS / OC PERPIGNAN. Cette rencontre est remise au 26/02/22, conformément à l'Article 2 de la CR U19 qui stipule que : si un club est engagé dans une compétition supérieure (fédérale ou régionale) à la date de la rencontre, le match est reporté.

OC PERPIGNAN : du 24/01/22, demandant à avancer le match CR U17 du 20/02 au 16/02/22 (accord écrit du club adverse). La Commission donne avis favorable.

#### **MATCHES REMIS**

- Le match U15 D2 P/C du 22/01 SALEILLES OC / NEFIACH SPORTS N°24250007 remis au **02/02/22**
- Le match U13 D3 P/B du 22/01 PEYRESTORTES / LE SOLER N°24251492 est reporté au **02/02/22**
- Le match U13 D3 P/B du 22/01 USEPMM 4 / ENT. FOURQUES – TROUILLAS N° 24251490 est remis au **02/02/22**
- Le match U13 D2 P/C du 22/01 FC POLLESTRES / FC CERET N° 24251272 est remis au **02/02/22**
- Le match U15 D2 du 22/01 CHAMPIONS ST JACQUES / FC LATOUR BAS ELNE N°24249201 est remis au **02/02/22** (demande du Samedi 22/01 du FC LATOUR BAS ELNE pour 2 cas COVID – accord du club adverse).



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Néanmoins compte tenu que l'arbitre officiel, M. Florian CAZORLA, s'est déplacé du fait qu'il n'a pas été prévenu, ses frais de déplacement sont à la charge du FC LATOUR BAS ELNE.
- Le match U13 D2 P/B du 22/01 RC PERPIGNAN SUD / USEPMMM N°24251205 est remis au **02/02/22**
- Le match U13 D2 P/B du 27/01/22 US BOMPAS / RC PERPIGNAN SUD N° 24251199 est remis au **09/02/22**
- Le match U13 D1 du 26/01/22 ELNE / CANET RFC N°24236436 est remis au **02/02/22**
- Le match de Coupe du Roussillon U19 ASC ST NAZAIRE / CANET RFC du 20/02/22 N°24337880 devra **se jouer en semaine** avant le **27/02/22 dernier délai**, compte que l'équipe U18R de CANET dispute le 20/02 le match CANET RFC / GOAL, conformément à l'Article 2 de la CR U19 qui stipule que : si un club est engagé dans une compétition supérieure (fédérale ou régionale) à la date de la rencontre, le match est reporté.

## DEFIS TECHNIQUES U13

- Match U13 D2 P/C du 15/01/22 ASPTT – USEPMM / FC POLLESTRES N°24251266  
Score initial : 4-4  
**Défi remporté par FC POLLESTRES : + 1pt**
- Match U13 D2 P/B du 22/01/22 AS PRADES 2 / CANET RFC 5 N°24251204  
Score initial : 3-3  
**Défi remporté par CANET RFC 5 : + 1pt**

## DOSSIERS TRANSMIS EN REGLEMENTS & CONTENTIEUX

- Match U13 D2 P/C du 22/01 FC PIA / RF CANOHES TOULOUGES
- Match U17 D2 P/B du 22/01 FC ST CYPRIEN / PAC

## FORFAIT GENERAL

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de PAC 2 en U17 D2 P/B, avec retrait de points, conformément à l'article 39 des Epreuves Officielles.

## AMENDES

**ATAC : 50 €** - forfait d'équipe sur le match U13 D2 P/C du 22/01 CERDAGNE / ATAC.

**FC BECE VALLEE DE L'AGLY : 50 €** - forfait d'équipe sur le match U13 D2 P/A du 22/01 ST CYPRIEN / BECE.

**PERPIGNAN AC : 400€** - forfait général équipe U17 D2 P/B.

**Les membres de la Commission des Séniors et Jeunes souhaitent un prompt rétablissement à Messieurs Jean-Claude DELATRE et Jean-Marie LEWANDOWSKY**

**Le Secrétaire  
Régis SANCHEZ**